

DEPARTEMENT  
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRONDISSEMENT  
DE BOBIGNY

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 juin 2017

Le nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice  
est de 35

L'an deux mille dix-sept le trente juin à huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt-trois juin deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

### OBJET

REVALORISATION  
ET FIXATION DE  
DIVERS TARIFS  
MUNICIPAUX.

#### PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Johanna BERREBI, Patrick CARROUER, Camille FALQUE, Liliane GAUDUBOIS, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Gérard MESLIN, Christophe PAQUIS, Guillaume ROUSSEAU, Frédérique SMADJA, Georges AMZEL, Sonia ANGEL, Jean-François DEBYSER, Marie-Geneviève LENTAIGNE.

formant la majorité des Membres en exercice.

#### ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Nathalie BETEMPS par Patrick CARROUER, Roland CASAGRANDE par Gérard MESLIN, Madeline DA SILVA par Guillaume ROUSSEAU, Isabelle DELORD par Camille FALQUE, Jean DESLANDES par Françoise BALTEL, Malika DJERBOUA par Christine MADRELLE, Claude ERMOGENI par Liliane GAUDUBOIS, Narcisse NGAKA par Guillaume LAFEUILLE, Delphine PUIPIER par Johanna BERREBI, Irina SCHAPIRA par Valérie LEBAS, Marlene UZAN par Arnold BAC, Sandie VESVRE par Lionel BENHAROUS, Manuel ZACKLAD par Christophe PAQUIS, Mathieu AGOSTINI par Marie-Geneviève LENTAIGNE, Christophe RINGUET par Sonia ANGEL.

#### SECRETAIRE :

Johanna BERREBI

Accusé de réception en préfecture  
093-219300456-20170630-D94\_17-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2017  
Date de réception préfecture : 05/07/2017

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017****OBJET : REVALORISATION ET FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX.****LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la délibération du Conseil municipal n°D66/16 du 15 juin 2016, relative aux tarifs concernant la vente d'ouvrages et les droits de reprographie de documents administratifs,**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder, avec une application au 1<sup>er</sup> septembre 2017, à une augmentation de ces tarifs, limitée à 2 %,**VU** le budget communal,**VU** l'avis de la commission compétente,**VU** le rapport du représentant légal,**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE 1 : FIXE** les tarifs comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

DÉSIGNATIONS		TARIFS
Livre "Quand Les Lilas"	Version normale	39,00 €
Livre "Les Lilas - Une Ville, trois photographes"	--	13,20 €
Brochure "Patrimoine mémoire -- la Résistance aux Lilas"	Par brochure	5,70 €
Reprographie dossier P.L.U. - version papier	Dans son intégralité	179,00 €
Reprographie du dossier P.L.U. sur CD ROM	Dans son intégralité	11,80 €
Reprographie de documents sur CD ROM autre que P.L.U.	Par CD-ROM fourni	3,20 €
Photocopies de documents administratifs en format A4	Par feuille recto-verso	0,20 € (inchangé)
Photocopies de documents administratifs en format A3	Par feuille recto-verso	0,40 € (inchangé)

**ARTICLE 2 : DIT** que les recettes en résultant seront imputées sur le budget Ville de l'année correspondante.**ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier municipal de la Ville des Lilas, aux intéressés et affichée en mairie.

Accusé de réception en préfecture 093-219300456-20170630-D94_17-DE Date de télétransmission : 05/07/2017 Date de réception préfecture : 05/07/2017
---

Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas

Daniel GUIRAUD



Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **05 JUIL. 2017**
- et de son affichage le **05 JUIL. 2017**  
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :

**35 Voix pour**  
**Voix contre**  
**Abstentions**  
**Pas part au vote**

Accusé de réception en préfecture  
093-219300456-20170630-D94\_17-DE  
Date de télétransmission : 05/07/2017  
Date de réception préfecture : 05/07/2017

